

la petite riv. de Falleron, près la rive gauche du Tenu, chef-l. de cant.; arr., 8 l. S.-O. de Nantes; poste, 2,690 h. Filat. de coton.

**MACHEMONT**, vg. de Fr., dép. de l'Oise; arr., 3 l. N. de Compiègne, cant. et poste de Ribecourt. 500 h.

**MACHEREN**, vg. de Fr., dép. de la Moselle; arr., 6 l. O. de Sarguemines, cant. et poste de S.-Avoild. 510 h.

**MACHIAS**, v. des Etats-Unis, Etat de Maine, chef-l. du comté de Washington, 56 l. E.-N.-E. de Portland; nombreuses scieries et exportation de bois de charpente et de poisson sec. 2,040 h.

**MACHNOWKA**, v. de la Russie d'Europe, gouv. et à 34 l. S.-O. de Kiev, chef-l. de distr.; fabr. de quincaillerie. 2,400 h.

**MACHOU**, v. de Cafrerie, pays des Betjouanas, 30 l. N.-E. de Litakou; sol bien cultivé. 12,000 h.

**MACHY**, vg. de Fr., dép. de l'Aube; arr., 4 l. S. et poste de Troyes, cant. de Bouilly. 200 h.—Autre, Somme; arr., 5 l. N. d'Abbeville, cant. et poste de Rue. 300 h.

**MACHYNLETH**, v. de la principauté de Galles, comté et à 12 l. O. de Montgomery; bel hôtel-de-ville; fabr. de flanelles et autres tissus de laine. 2,300 h.

**MAC-INTOSH**, comté des Etats-Unis, Etat de Géorgie. 5,130 h. Chef-l., Darien.

**MAC-KEAN**, comté des Etats-Unis, Etat de Pensylvanie. 740 h. Chef-l., Smethport.

**MACKENHEIM**, vg. de Fr., dép. du B.-Rhin; arr., 3 l. S.-E. de Schelestatt, cant. et poste de Marekolsheim. 600 h.

**MACKENZIC**, fleuve de la Nouv.-Bretagne; sa source dans le lac de l'Esclave; son embouch. présumée dans la mer Polaire, après 250 l. de cours.

**MACKWILLER**, vg. de Fr., dép. du B.-Rhin; arr., 8 l. N.-O. de Saverne, cant. de Drulingen, poste de Sarrewerden. 450 h.

**MACLAS**, vg. de Fr.; dép. de la Loire; arr., 7 l. E. de S.-Etienne, cant. de Pélussin. 820 h. Poste de Condrieu. (Rhône).

**MAC-LEOD**, lac de la Nouv.-Bretagne, Nouv.-Calédonie; il y a sur ses bords un fort de même nom.

**MACLOU-DE-FOLLEVILLE** (S.), vg. de Fr., dép. de la Seine-Inf.; arr., 7 l. S. de Dieppe, cant. et poste de Totes. 560 h. — M.-de-la-Campagne (S.), Eure; arr., 2 l. O. et poste de Pont-Audemer, cant. de Beuzeville. 320 h.—M.-la-Bruyère (S.), Seine-Inf.; arr., 8 l. N.-E. du Havre, cant. de Goderville, poste de Fauville. 485 h.

**MAC-MINN**, comté des Etats-Unis, Etat de Tennessee. 1,630 h. Chef-l., Calhoun.—M.-Nairy, comté des Etats-Unis, Etat de Tennessee.

**MACON**, comté des Etats-Unis, Etat de la Caroline du Nord.—Autre, v. des Etats-Unis, Etat de Géorgie, chef-l. du comté de Bibb, 11 l. S.-O. de Milledgeville. 1,650 h.

**MACON**, v. de Fr., chef-l. du dép. de Saône-et-Loire; d'arr. et de cant., 97 l. S.-E. de Paris; tribunal de 1<sup>re</sup> instance et de commerce; direction des contributions et des domaines, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière; société des sciences, arts et belles-lettres; coll. communal, poste. Cette v. est située dans une contrée fertile en grains, mais surtout en vins de très-bonne qualité, sur la rive droite de la Saône que l'on y trav. sur un assez bon pont de 13 arches qu'on attribue à César. Elle est mal bâtie, et a cela de commun avec toutes les villes anc., que ses rues sont étroites et mal percées. Cependant elle commence à s'embellir par des constructions nouvelles. Ses quais sont fort beaux, et l'île que forme la Saône au-dessus du pont offre un charmant tableau. On remarque l'hôtel-de-ville, la cathédrale, l'hôpital, la salle de spectacle, le port sur la Saône, les ruines d'un temple de Janus, un arc de triomphe construit par les Romains, de belles promenades; fabr. de toiles, bonneterie, chapellerie; fonderie de fer; commerce de grains, vins estimés, confitures sèches très-recherchées, bois, fers, etc. 10,990 h. L'arr. est divisé en 9 cant.: la Chapelle de Guichey, Cluny, S.-Gengoux-le-Royal, Lugny, Macon (2), Matur, Tournus et Tramayes, 135 comm.—Autre, vg., Aube; arr., cant. 34 l. S. et poste de Nogent-sur-Seine. 540 h.

**MACORNAY**, vg. de Fr., dép. du Jura; arr., cant., 1 l. S. et poste de Lons-le-Saulnier. 400 h.

**MACOU** (S.), vg. de Fr., dép. de la Vienne; arr., cant., 2 l. S.-O. et poste de Civray. 600 h.

**MACOUBA** (le), bourg et paroisse de l'île de la Martinique, à 4 l. 1/2 de S.-Pierre; territ. bien cultivé et très-fertile, surtout en tabac renommé et en sucre. 2,150 h.

**MACQUARIE**, fleuve de la Nouv.-Hollande, Nouv.-Galles mérid.; il naît de la réunion du Fish-River et de Campell's-River dans les plaines de Bathurst, et se perd dans des marais, après 100 l. de cours.—Autre, port et établissement de la Nouv.-Hollande, Nouv.-Galles mérid., à l'embouch. de l'Hastings.—Autre, port de la terre de Diémen, côte O.—Autre, île de l'Océan Austral, au S.-O. de la Nouv.-Zélande; elle est fréquentée par des phoques et un grand nombre d'oiseaux qui font leurs nids dans la terre, ce sol étant entièrement dépouillé d'arbres.—Autre, port de l'île Tavaï-Poénammon, Nouv.-Zélande.

**MACQUEVILLE**, vg. de Fr., dép. de la Charente-Inf.; arr., 7 l. S.-E. et poste de S.-Jean-d'Angély, cant. de Matha. 635 h.

**MACQUIGNY**, vg. de Fr., dép. de l'Aisne, sur la rive gauche de l'Oise; arr., 5 l. O. de Vervins, cant. et poste de Guise. 710 h.

**MACRI**, golfe de la Méditerranée, sur la côte de la Turquie d'Asie, Anatolie.

**MACRINITZA**, v. de la Grèce, en Livadie, 22 l. de Tricala. 2,000 h.

**MACULA**, v. d'Arabie, dans l'Hadramaout, 18 l. O. de Sahar; port très-commerçant et sûr.

**MACUNGES**, comm. des Etats-Unis, Etat de Pensylvanie. 2,800 h.

**MACZO** ou **MACOS**, riv. de la Guinée inf., roy. d'Angola; sa source dans le territ. de Dongo, et son embouch. à la Coanza, après 50 l. de cours.

**MADAGASCAR**, grande île de la mer des Indes, située au S.-E. de l'Afrique dont le canal de Mozambique la sépare, entre 12° et 25° 45' de lat. S., et entre 41° 20' et 48° 5' de longit. E. Elle a 25,000 l. c. de superficie. La côte orient., très-peu échancrée, n'offre d'autre accident que la baie Antongil; la côte occid. offre celles de Bombetoc et de Narreinda; les deux extrémités de l'île sont marquées par le cap d'Ambré au nord, et le cap Ste-Marie au sud. Une longue chaîne de montagnes dont les sommets s'élèvent jusqu'à 18 et 1,900 toises, la traverse dans toute sa longueur, et donne naissance à de nombreuses riv. qui coulent les unes dans l'Océan indien, les autres dans le canal de Mozambique; les plus considérables sont: sur le versant oriental, Tantasmane, le Mananzari, le Mananghare et le Mandrère; et sur le versant occid., la Mansiatre et le Darmouth. Parmi les lacs nombreux formés par ses riv., on remarque celui de Manangouré. Climat à la fois chaud et tempéré; sol pittoresque et fertile; belles vallées, végétation riche et brillante; côtes marécageuses et malsaines. Les productions sont: le riz, le maïs, le coton, l'indigo, ignames, poivre, gingembre, cannelle, safran des Indes, tabac, lin, chanvre, canne à sucre, vignes, etc. Des vastes forêts sont riches en arbres de diverses espèces, surtout en palmiers, bananiers, sagoutiers, arbres résineux et gommeux, bois précieux pour l'ébénisterie, et une foule d'arbres rares qui n'appartiennent qu'à ce climat. Parmi les animaux extraordinaires on remarque: l'antamba, espèce de léopard, le zébu ou boeuf à bosse, l'âne sauvage à longues oreilles, et le farassa, qui tient du chacal; les chèvres et les moutons, très-nombreux, paissent dans les savannes. Les poules, pintades, faisans, perroquets, et volatiles de basse-cour et de toute autre espèce, abondent également, ainsi que les vers à soie et les abeilles. Les richesses minérales que recèlent les montagnes sont: le fer, cuivre, étain, plomb, mercure, cristal de roche, sel gemme, salpêtre, pierres fines, etc. Des nuances différentes marquent le caractère des diverses peuplades qui habitent cette île; celles de la côte orient. sont généralement hospitalières, industrieuses et communicatives; celles de la côte occid. sont paresseuses, farouches et même cruelles, et aussi portées à repousser les étrangers que les autres à les accueillir. Les possessions françaises de Madagascar sont: le